



### **Comptes rendus des Conseils municipaux mai et juin 2016**

Le Conseil municipal a décidé la création d'un emploi permanent d'adjoint technique territorial 1<sup>ère</sup> classe en vue du remplacement de Bernard Couffignal. La personne recrutée par voie de mutation entrera en fonction au 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le poste vise principalement l'entretien des espaces verts et naturels de la collectivité, de la voirie, ainsi que le maintien en état de propreté des espaces publics et des bâtiments communaux. La durée du temps de travail hebdomadaire a été arrêtée à 28 heures. Dans l'attente de cette prise de poste, une personne a été recrutée à compter de juin dans le cadre d'un emploi à durée déterminée à temps partiel. Le projet d'extension du réseau d'éclairage public au lotissement de Seniez a été validé par le Conseil. Le long du trottoir sera équipé de bornes de faible hauteur et la partie haute du lotissement de lampadaires sur mât. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le SIEDA a été validée à cet effet. Concernant le presbytère de Bruéjous, le Conseil a été saisi pour signature d'un document juridique par lequel la propriété de cet ensemble appartiendrait à l'association diocésaine de Rodez. Après discussion, le Conseil donne son accord sous condition d'une validation par les représentants du conseil paroissial local. Suite à plusieurs éboulements à Panat, le maire, Jean Marie Lacombe, a transmis un courrier au Préfet pour demander la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Le 7 juin dernier, les élus du Conseil municipal des enfants ont invité leurs aînés communaux pour leur présenter deux projets sur le secteur du stade : l'aménagement du 2<sup>ème</sup> cours de tennis en terrain multi activités et l'installation d'une table de ping-pong. Ces projets seront prochainement soumis au Conseil pour discussion et décision. Suite à une sollicitation du Collectif « Santé pour Tous », le Conseil municipal a engagé une réflexion concernant les compteurs Linky. Dans le cadre de cette démarche, le Conseil a reçu le 23 mai les représentants d'ERDF et le 16 juin ce collectif communal opposé à la pose de ces compteurs. Le Conseil précisera sa position sur le sujet courant juillet. A noter que le calendrier prévisionnel prévoit la pose des compteurs Linky sur notre commune en début d'année 2018. Enfin, le Conseil envisage d'organiser l'inauguration du chemin piétonnier vers la fin de l'été. Le programme vous sera précisé ultérieurement.

-----